Ville de Grevenmacher
Muselmetropol

Le conseil communal

se réunira le **27 novembre 2026 à 08.15 heures** dans la salle des séances **à l'Hôtel de Ville, 6, Place du Marché à Grevenmacher**, avec les points suivants à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Office social commun – Budget rectifié 2026 et budget initial 2027.
2. Convention relative à la gestion des installations de stationnement sécurisé pour vélos « BikeBox ».
3. Contrats de bail portant sur la location d'emplacements au parking souterrain.
4. Confirmation de règlements temporaires de circulation.
5. Concessions cimetière.
6. Subsides:
   a) Les Amis Ayudame Luxembourg a.s.b.l. : 2.240,45€.
   b) Union Grand-Duc Adolphe (UGDA): 100€.
7. CIGR : Plan d'Action Local 2027.
8. Présentation du projet de la salle de mouvement « op Flohr ».
9. Présentation de l'application eezyBooking (réservation de salles).
10. Informations par le collège échevinal sur les dossiers en cours (article 8 du règlement d'ordre intérieur du conseil communal).
11. Questions au collège échevinal (article 9 du règlement d'ordre intérieur du conseil communal).

Séance à huis clos :

12. Maintien en service au-delà de la limite d'âge d'un(e) employé(e) communal(e).

Etabli par le collège échevinal en sa séance du 17 novembre 2026 en présence de la secrétaire communale adjointe.

Grevenmacher, le 18 novembre 2026

La secrétaire communale,

Carine Majerus

Administration de la ville de Grevenmacher

La bourgmestre,

Monique Hermes